



**Si on parlait mobilité ?**

**Saison culturelle**

■ **Vendredi 23 septembre**

**Ouverture de la saison  
avec un concert spectacle**

Espace Évasion B. Douard - 19h



**Ladislava**

Concert gratuit - Ouverture saison culturelle

■ **Samedi 15 octobre**

**Ensemble Baroque de Rennes**

**Le match France/Angleterre**

Église - 20h30

**Conseiller numérique**

■ **7 et 21 octobre / 4 et 25 novembre /  
9 et 30 décembre**

Ordinateur, tablette, smartphone, lien url, appli à télécharger, mail, déclaration en ligne...

Ces mots vous effrayent et vous donnent de l'urticaire rien que d'y penser ?

Venez rencontrer M. Clarissou de Rennes Métropole, votre conseiller numérique. Il vous accompagnera dans vos démarches ou vous expliquera le fonctionnement de votre appareil.

Prendre rendez-vous auprès de la Mairie au 02 99 68 83 88.

**Les Bons amis**

■ **30 septembre, 7, 14 et 21 octobre**

**Gymnastique préventive santé**

Salle Houat - 11h à 12h

■ **4, 11 et 18 octobre**

**Randonnées pédestres - 1h15 ou 2h**

Départ 14h, Espace Évasion

■ **4 et 18 octobre**

**Atelier mémoire**

Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

**Rencontre avec l'association**

**Voyager Autrement Togo**

■ **Samedi 8 octobre**

Espace Évasion B. Douard - de 15h à 20h30

**Fest noz avec l'Air Haleur**

■ **Vendredi 4 novembre**

Espace Évasion B. Douard - 20h30

# À TOUT ÂGE, ENSEMBLE

**Du 1<sup>er</sup> au 9 octobre - Gratuit**

## Jeunes/Vieux... et alors ? \*

Samedi 1/10 - Théâtre/Débat - 20h30 à Espace Évasion B. Douard

Sous la forme de "conférences décalées", deux comédiennes de la Compagnie Quidam mettront en scène, de façon vraie et ludique, les témoignages des jeunes du Centre de loisirs montgermontais et des résidents de la Maison Helena.

Vous serez ensuite invités à échanger sur la place de chacun dans notre société, quelle que soit votre génération.

## Loto

Lundi 3/10 - 14h30 à Espace Évasion B. Douard

Venez partager un moment de détente et de bonne humeur, avec des lots à la clef ! Possibilité d'inscriptions auprès du Club des Bons amis le jeudi après-midi à Espace Évasion.

## Tournoi de palet et pétanque

Mercredi 5/10 - à partir de 15h - Place Jane Beusnel

Rendez-vous pour un après-midi ludique toutes générations confondues !

À partir de 15h, venez jouer au palet ou à la pétanque (merci d'apporter votre équipement). Un verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

## Soirée au coin du feu

Samedi 8/10 - 18h - Foyer des Huniers, rue Marin Marie

Juste pour le plaisir ! Au coin d'une cheminée crépitante, vous êtes invités à venir chanter un répertoire de chansons françaises des années 70 à nos jours.

Ce joyeux rendez-vous sera animé par Isabelle Marsac, cheffe de chœur.

## Soupe de légendes et potée d'histoires \*

Dimanche 9/10 - Contes - 16h à Espace Évasion B. Douard

Sire Dizig et Armel Texier emmènent les contes en cuisine !

À partir de 17h, un goûter sera offert en échange d'une de vos recettes d'automne favorites ! Les recettes récoltées seront mises en ligne sur le site internet de la Mairie.

"Ces animations sont organisées dans le cadre de la Semaine Bleue nationale. La Commune de Montgermont souhaite cet évènement intergénérationnel, joyeux, convivial et que le partage soit au cœur de chaque proposition d'animation. Elles sont pensées pour vous, Montgermontais, à vous de les faire vivre pour qu'elles vous ressemblent." Florence Huguenin, adjointe à l'action sociale et à la solidarité intergénérationnelle.

\* Spectacle gratuit ouvert à tous, pour ceux qui le souhaitent une urne sera à disposition pour des contributions libres au profit du CCAS.

# Sommaire

## ■ Informations municipales - P4

- Mobilité
- Présence médicale à Montgermont
- Tarifs périscolaires
- Urbanisme
- En Bref
- Écologie et économie
- Marché de Noël
- État civil

## ■ Portrait Montgermontais - P10

- Yannick Divet

## ■ Culture - P11

- Coup de cœur de la Médiathèque
- Saison culturelle

## ■ Enfance-Jeunesse - P12

- Écoles Gérard Philipe
- École Notre Dame

## ■ Vie associative - P13

- Basket
- Il reste des places
- Exposition - Rencontre  
*Voyager Autrement Togo*
- Boîte à images  
*Montgermont ensemble*

## ■ Vie économique - P15

- BDDD Direction
- Des petits nouveaux sur le marché



Distribution : Danse freedom - Autour de la Motte  
Octobre 2022 - N°202 - Bulletin mensuel  
Directeur de la publication : Laurent Prizé  
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge  
Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les écoles École Gérard Philipe, Notre Dame, les associations montgermontaises (Volley, BCM, VAT)  
Comité de relecture :  
Christine Truchet, Jean-Yves Quélenec  
(sauf ajouts et modifications de dernière minute).  
Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont  
02 99 68 83 88  
mairie@ville-montgermont.fr- ville-montgermont.fr  
Réalisation : Service communication Sabrina Duchemin  
Crédit images : Freepik  
Impression : imprimerie Hauts de Vilaine Châteaubourg



2022 aura été marquée par de longues périodes sans précipitation et un été durant lequel se sont succédées des vagues de chaleurs, plongeant notre région dans une situation de sécheresse inquiétante. Plus largement, notre Planète connaît des phénomènes climatiques dévastateurs, de plus en plus nombreux : inondations, incendies... Selon les chercheurs du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (Giec), la Terre va subir une augmentation de température « sans précédent » accentuant ces événements météorologiques extrêmes.

Acter que nos modes de vie et de consommation sont la source principale de l'augmentation des gaz à effet de serre, du réchauffement climatique et de ces conséquences météorologiques n'est aujourd'hui plus suffisant. Nous devons impérativement agir.

Chacun d'entre nous a un impact infinitésimal. Mais collectivement nos comportements individuels produisent des effets conséquents. Faisons en sorte que ces derniers soient bénéfiques à la planète et aux futures générations.

La Commune de Montgermont se doit d'y prendre part, aussi bien dans nos vies privées respectives, que collectivement dans l'usage des bâtiments et espaces publics.

Notre objectif : réduire notre impact environnemental et diminuer notre consommation d'eau et d'énergie tout en préservant une certaine qualité de vie.

À court terme, les premières victoires passeront par nos actions comportementales. Toutes les initiatives favorisant la limitation de nos consommations, d'énergie et d'eau, sont à dupliquer au maximum. C'est pourquoi, je souhaite, que chacun puisse être porteur de suggestions.

Vous pouvez déposer vos propositions d'idées à l'accueil de la mairie. Elles seront analysées afin de déterminer lesquelles pourront être mises en pratique.

Concernant la consommation énergétique des bâtiments publics, nous poursuivons le travail engagé avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat). Des études sont en cours afin d'identifier les bâtiments plus ou moins consommateurs. Ces dernières nous permettront, à moyen et long terme, d'évaluer la part d'investissement consacré à l'amélioration de leurs performances énergétiques. D'un point de vue financier, il est aussi impératif de limiter l'impact de la hausse du coût de l'énergie en réduisant notre consommation.

Pour compléter et terminer mon propos, je souhaite citer les actions de sensibilisation et d'investissements importants menés par Rennes Métropole au service de la mobilité. Ils ont pour objectif de fluidifier le trafic routier et limiter l'émission de CO2 : l'arrivée de la seconde ligne de métro, la livraison en fin d'année de la ligne du réseau express vélo pour rejoindre Rennes et l'action menée chaque année à la rentrée : "Mobil'Acteur".

Les actions en faveur d'une mobilité plus douce et les besoins d'aménagements sont colossaux et requièrent beaucoup de temps, mais le changement de nos comportements en est le point de départ. Ensemble nous pouvons préserver et améliorer notre qualité de vie.



Laurent Prizé, Maire

# MOBILITÉ

## Un plan de référence pour guider les actions à l'horizon 2030

**Le Commune a adopté en juillet un nouveau plan de référence mobilité. Ce dernier fixe les orientations et les actions en matière de mobilité et de déplacements à l'horizon 2030. Il s'inclut dans un document cadre plus large, le PDU (Plan de Déplacement Urbain) métropolitain.**

Le Conseil municipal a adopté son plan de référence mobilité pour la période 2022-2030. Celui-ci sera le fil conducteur des futurs projets à mener avec cinq principaux objectifs qui répondent tous au mieux vivre ensemble dans un environnement paisible et préservé. Les politiques de mobilité sont au service de la cause environnementale et visent à impulser des changements de comportements.

### Le diagnostic posé avant rédaction du plan de référence

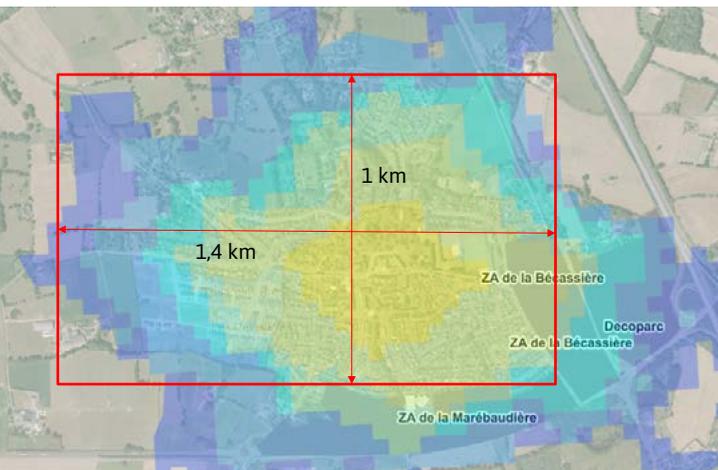
Un diagnostic des modes de mobilité sur la commune de Montgermont a été réalisé avec le service mobilité de Rennes Métropole.

Ce qu'il en ressort :

La part modale favorisée aujourd'hui pour des trajets supérieurs à 1 km est largement la voiture bien que l'utilisation du vélo est un mode aussi rapide que cette dernière aux heures de pointe.

Montgermont a un atout : sa superficie favorise les déplacements à pied. C'est une des plus petites communes de la Métropole.

Cependant l'accessibilité piétonne du centre-bourg est dans l'ensemble moyenne, voire mauvaise sur certains axes.



### Les cinq objectifs principaux

- Limiter le transit sur la commune et notamment dans le centre-bourg
- Sécuriser les déplacements, quel qu'en soit le mode.
- Inciter au changement d'habitude pour aller vers des modes alternatifs à la voiture.
- Améliorer la rotation du stationnement dans le centre-bourg
- Accompagner l'arrivée des jeunes conducteurs du Centre de Formation des Apprentis (CFA) dans Montgermont

### Comment répondre à ces objectifs ?

Des hypothèses ont été proposées pour répondre à ces objectifs d'ici 2030 :

#### ■ Hiérarchiser le réseau de voirie et mettre en place un plan de circulation permettant de faciliter l'accès au centre-bourg pour les habitants de la commune.

Une hiérarchisation du réseau de voirie permet de bien identifier la fonction de chacune des voies selon l'intensité du trafic pour ensuite mieux les aménager.

Aujourd'hui, sur Montgermont le trafic de transit traverse le centre-bourg. L'objectif est de contourner cet axe principal de la ville. Les rues de Pacé, Pierre Texier (à partir du carrefour de la rue de Coupigné) et Paumier passeraient alors de réseau principal à réseau secondaire. La rue Paumier serait réservée aux bus, vélos et piétons.

#### ■ Modérer la vitesse et uniformiser la vitesse autorisée à l'ensemble de la zone agglomérée

Actuellement, le plan de modération de la vitesse est peu lisible, avec des zones limitées à 50, 40, 30 ou encore 20 km/h.

L'ensemble de la commune passerait alors à 30 km/h, à l'exception des zones dites "de rencontre" (zones de partages de voiries entre voitures, vélos, piétons) limitées à 20 km/h et le centre-bourg. Le boulevard d'Émeraude resterait à 50 km/h.

#### ■ Améliorer la cohabitation des modes de déplacement (chaussidou, traversée, voie apaisée...) en sécurisant les trajets à vélo et les piétons.

#### ■ Faciliter la circulation des transports en commun dans Montgermont afin d'augmenter son attractivité.

#### ■ Hiérarchiser le réseau vélo en agglomération

L'objectif est de développer l'usage du vélo sur Montgermont mais également pour se déplacer sur Rennes ou les communes environnantes comme La Chapelle des Fougeretz, Pacé ou encore Saint Grégoire.

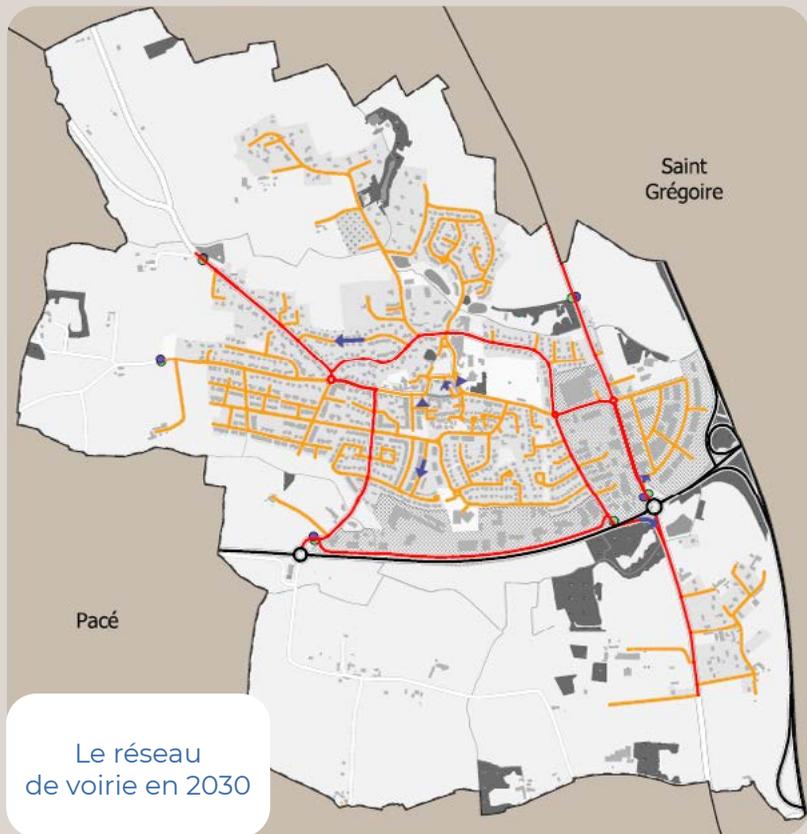
Pour cela, sécuriser les déplacements vélos, réaliser des pistes dédiées et favoriser l'intermodalité avec le bus.

#### ■ Créer un plan piéton

Ce plan piéton doit permettre de sécuriser les déplacements à pied vers les commerces et équipements communaux. Pour cela, il faudrait créer un espace public accessibles à tous sécurisant comme par exemple des trottoirs d'au moins deux mètres et accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduites) sur le réseau principal piétons.



Le réseau de voirie aujourd'hui



Le réseau de voirie en 2030

En rouge le réseau principal  
En orange le réseau secondaire



nouveau métro : 20 septembre 2022  
nouveau réseau de bus : 24 octobre 2022  
+ d'infos sur [star2022.fr](http://star2022.fr)



Nouveau réseau | 2022

## Montgermont

profitez d'une offre améliorée le samedi !

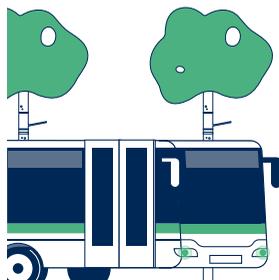
Nouveau métro, nouveau réseau : c'est toute la métropole qui en profite !

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

52

Pratique !

Le samedi, un bus toutes les 30 min le matin et toutes les 20 min à partir de 14h.



Chaque jour, 35 allers-retours entre votre commune et Rennes, Villejean-Université

Lignes de bus

52 68

Toute l'info en temps réel

> [star.fr](http://star.fr) ou STAR, l'appli



# PRÉSENCE MÉDICALE À MONTGERMONT

Métairie Est



**La présence de médecins généralistes sur la commune est une nécessité pour maintenir la qualité de soin en proximité. La Municipalité a donc travaillé avec les médecins pour trouver une solution pérenne à leur installation.**

En juillet 2023, un des médecins de la commune partira à la retraite. Ses confrères exerçant avec lui auront alors besoin d'un nouveau local. Les médecins ont sollicité la Mairie afin de les aider dans leur recherche.

Cependant un local adapté PMR (Personnes à Mobilité Réduite) suffisamment grand et en centralité est un bien assez rare. Malgré un accompagnement de la Municipalité, leurs recherches après un an se sont avérées infructueuses. La volonté de conserver des médecins généralistes sur la commune est forte, c'est pourquoi le Conseil municipal a décidé d'agir en plusieurs étapes.

## Installation temporaire dans la Métairie Est

Trois médecins s'installeront dans la Métairie Est située à côté de la Mairie, place Jane Beusnel en juillet 2023. Ils y exerceront le temps qu'un projet de pôle santé puisse voir le jour et accueillir quatre médecins généralistes.

## Planning et budget

La consultation des entreprises est lancée. Le planning prévisionnel prévoit un démarrage des travaux en janvier pour une livraison en juin.

L'enveloppe budgétaire de cette opération est estimée à 160 000 € avec une participation de l'État et de Rennes Métropole couvrant jusqu'à 40% du coût des travaux.

## Le projet du pôle santé

Un groupe de travail au sein du Conseil municipal va se constituer afin de réfléchir à la solution la plus adaptée à Montgermont pour la construction de ce nouveau pôle santé.

## Pourquoi la Métairie Est ?

La Métairie Est, vide depuis plusieurs années, devait retrouver une vie active à travers un projet de tiers-lieu (les travaux de réhabilitation avaient été votés au budget 2022).

Le bâtiment sera donc bien rénové mais le projet initial reporté afin de lui donner temporairement cette vocation médicale.

*Définition d'un tiers-lieu (source : ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales)*

*Les tiers-lieux sont des espaces physiques pour faire ensemble : coworking, microfolie, campus connecté, atelier partagé, fablab, garage solidaire, social place, makerspace, friche culturelle, maison de services au public... Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs. En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social...*

## TARIFS PÉRISCOLAIRES

### Augmentation du prix du repas du midi

Le Conseil municipal a fait le choix de maintenir, comme en 2021, le tarif pour les temps de garderie (matin et soir) et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), malgré la forte inflation. Cependant, une partie de la hausse actuelle du coût des fluides, matières premières alimentaires... sera quant à elle, répercutée sur les tarifs du temps

méridien à hauteur de 5,2% (indice de l'inflation en juin de 2022 sur 1 an). À savoir que la hausse globale pour la collectivité est d'environ 10%. L'augmentation des tarifs pour les enfants non Montgermontais fréquentant les écoles Gérard Philipe et Notre Dame sera plus proche de la hausse réelle à hauteur de 9,2%.

### BON À SAVOIR

Cette année, la Commune déclare auprès de DRAJES (Direction Régionale Académique à la Jeunesse et l'Engagement au Sports) le temps méridien d'animation précédant ou suivant le repas. Cette déclaration reconnaît le niveau de qualification des animateurs encadrant les enfants et atteste que le taux d'encadrement est respecté. C'est donc une équipe d'animateurs plus importante que les années précédentes qui sera en charge d'encadrer et de proposer des animations variées, à l'écoute des envies et des rythmes des enfants.

# URBANISME

## Déclarez votre taxe d'aménagement !

**Vous souhaitez construire un abri dans votre jardin, une extension, une piscine ? Vous devrez désormais déclarer vous-même ce changement auprès du service des impôts.**

**Pensez-y !  
Extension, abri  
de jardin, piscine...  
vous devez le  
déclarer au service  
des impôts.**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) est chargée de la liquidation de la taxe d'aménagement, de la composante logement et de la redevance d'archéologie préventive de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à compter de cette date.

De ce fait, la Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul de l'Imposition (DENCI) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, sauf cas particuliers.

### Comment déclarer cette taxe ?

Vous devrez procéder à la déclaration de la taxe d'aménagement directement auprès des services fiscaux dans les mêmes conditions que les déclarations des changements fonciers prévues ; c'est à dire dans les 90 jours à compter de la réalisation définitive des travaux, sur l'espace sécurisé du site internet [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) via le service "Gérer Mes Biens Immobiliers".

Attention : les modalités de dépôt des Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux prévues par le code de l'urbanisme (DAACT) ne sont pas modifiées et restent déposées auprès des mairies.

Les DENCI des demandes de permis modificatifs et de transferts déposés après le 1<sup>er</sup> septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022 devront quant à elles continuer à être renseignées.

### Définitions

#### Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la Commune et le Département (exception faite de l'Île-de-France où il y a également la Région).

Cette taxe est due si vous entreprenez des opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes : permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable.

#### Redevance d'archéologie préventive

La redevance d'archéologie préventive est une taxe qui s'applique à tout projet soumis à la taxe d'aménagement, dès lors que les travaux projetés affectent le sous-sol ; c'est-à-dire qu'ils portent atteinte au sous-sol, quelle que soit leur profondeur.

Elle contribue au financement de l'Institut National de Recherches en Archéologie Préventive (INRAP) pour la réalisation des fouilles archéologiques.

# EN BREF

## Subvention

**Une subvention de 1 406 € a été attribuée au Clic Noroît.** Pour rappel le Clic Noroît (Centre Local d'Information et de Coordination) est un service de proximité destiné aux personnes de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Il s'est installé en 2011 sur la Commune et s'adresse aux habitants des 20 communes de la couronne rennaise nord-ouest (Bécherel, Chavagne, Cintré, Clayes, Gévezé, La Chapelle Chaussée, La Chapelle des Fougeretz, La Chapelle Thouarault, Langan, Le Rheu, Le Verger, L'Hermitage, Miniac sous Bécherel, Montgermont, Mordelles, Pacé, Parthenay de Bretagne, Romillé, Saint Gilles, Vezin le Coquet).

Sa mission première est d'apporter conseils, informations et soutien auprès des usagers notamment autour des thématiques en lien avec le maintien à domicile et/ou l'accueil en établissement tels que les EHPAD, les foyer de vie...

## Désherbage Médiathèque

**Comme chaque année, la Médiathèque fait un peu de ménage dans ses collections !**

Pour rester attractive et répondre aux besoins de la population, la Médiathèque opère chaque année un tri (appelé désherbage), qui s'effectue en fonction des critères suivants : l'état physique du document, la présentation, l'esthétique, le nombre d'exemplaires, la date d'édition, le nombre d'années écoulées sans prêt, la valeur littéraire ou documentaire, la qualité des informations (contenu périmé, obsolète) et l'existence ou non de documents de substitution.

#### Que deviennent les documents ?

Dans la volonté d'une démarche écoresponsable et solidaire, une convention (renouvelable tacitement d'année en année) a été signée avec l'entreprise Recyclivre. Cette dernière redonnera une seconde vie aux ouvrages retirés des collections de la Médiathèque, les plus abîmés seront mis au recyclage.

# ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

## Quand on peut faire rimer les deux

**Les économies d'énergie sont aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations, à titre individuel et collectif. N'oublions pas que réduire ses consommations énergétiques ainsi que sa consommation d'eau c'est aussi préserver notre qualité de vie pour le futur, protéger la planète et ses habitants. Quelques pistes...**

### Des aides pour la rénovation énergétique

Afin d'accompagner la transition énergétique sur son territoire, Rennes Métropole participe financièrement à la rénovation énergétique des copropriétés et des maisons individuelles via le service Éco-Travo en partenariat avec l'ALEC (Agence Local de l'Énergie et du Climat). Une action forte et concrète du Plan-climat-air-énergie Territorial (PCAET).

En complément des aides nationales, ce programme peut permettre aux propriétaires d'atteindre jusqu'à 15 000 € de subvention pour des travaux de rénovation énergétique de leur habitat principal.

L'objectif de cette mesure est de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant en 2030.



### Vous y gagnez quoi ?

Cette rénovation énergétique permet de diminuer le montant de vos factures, de gagner en confort et de valoriser davantage votre maison.

### Comment ça fonctionne ?

Ce plan de rénovation s'adresse aux propriétaires de maisons individuelles, occupées à titre de résidence principale et construites depuis plus de 15 ans sur le territoire de Rennes Métropole. Ces maisons doivent afficher une étiquette énergétique D ou inférieure (E,F,G).

Il y existe deux types de subventions :

- une participation financière aux audits énergétiques (de 80 à 100% du montant)
- une participation financière aux travaux de rénovation énergétique.

Les travaux doivent amener la maison au niveau BBC rénovation ou à l'étiquette énergétique B. Ce niveau de performance permet un meilleur retour sur investissement en allant jusqu'à 50% d'économie d'énergie.

À savoir également que les aides de la métropole sont cumulables avec les autres dispositifs d'aides nationaux ainsi que celles de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

### Des gestes au quotidien

Il existe des solutions accessibles et abordables pour faire des économies d'énergie (proposition non exhaustive à titre d'information).

- Baissez d'un degré la température de votre maison
- Utilisez des multiprises et éteignez tous vos équipements en un seul clic : c'est jusqu'à 10% d'économies d'électricité
- Éteignez votre ordinateur et débranchez vos chargeurs après usage : c'est une économie d'environ 80 euros par an.
- Préférez les ampoules LED
- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur
- Dégivrez le congélateur et le réfrigérateur régulièrement
- Réglez votre chauffe-eau entre 55 et 60°C : c'est -30% de consommation par rapport à une température de 80°C
- Laver son linge à 30°C : c'est 3 fois moins d'énergie qu'à 90°C.

### Et l'eau ? Outre sa préservation, sa consommation peut être énergivore

La préservation de l'eau, un sujet toujours d'actualité ! Les nombreuses périodes de sécheresse et de canicule qui ont traversé la France cet été ont affecté nos ressources en eau. Le département d'Ille et Vilaine a été placé en état d'alerte sécheresse le 24 mai puis en situation de "crise sécheresse" le 12 août dernier.

Cet état n'est pas encore levé, ni les restrictions qui en découlent.

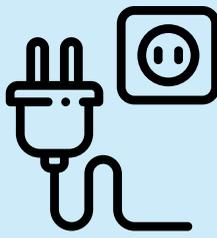
La réduction de notre consommation d'eau est alors devenue un sujet primordial pour le bien-être de tous et de notre environnement.

### Quels comportements adopter ?

- Prendre des douches moins longues et moins chaudes. Chaque douche a un coût énergétique conséquent. Si on parle en kWh c'est l'équivalent de 2 kWh et pour un bain c'est 4 !
- Fermer le robinet lors du savonnage sous la douche ou du brossage de dents
- Opter pour un pommeau de douche qui ralentit le débit d'eau
- Préférer un robinet thermostatique

Ces petits gestes vous aideront à réduire vos consommations d'énergie et d'eau. Ils diminueront en plus vos émissions de gaz à effets de serre.





## AVEC 1 kWh je peux...

**Regarder la télévision entre 3 et 5h** (selon la taille et la technologie de son téléviseur).  
Jouer une journée entière avec une console de jeux.

**Faire fonctionner mon réfrigérateur combiné pendant une journée** ou mon congélateur de 200 litres pendant 2 jours.  
Cuire un poulet au four à pyrolyse et faire fonctionner une plaque vitrocéramique ou un four à micro-ondes pendant 1h.

**Lancer un cycle de lavage du linge.**  
Par contre, il faudra 3 kWh pour un cycle de sèche-linge !

**S'éclairer entre une journée et une journée et demie** (selon la taille du logement : maison ou appartement). Il faut bien veiller au choix des luminaires car avec 1 kWh, on fait fonctionner une lampe à halogène pendant seulement 2h alors qu'on peut s'éclairer pendant 7h avec 7 lampes basse consommation !

**Travailler une demi-journée avec un ordinateur fixe** contre une journée et demie avec un ordinateur portable. Un modem ADSL fixe consomme 1 kWh en 8h, qu'il soit en marche ou en veille.

(source edf.fr)

## Encadrement des usages de l'eau potable

depuis le 13 août 2022



Afin de préserver les usages prioritaires (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité, abreuvement des animaux) il est interdit :



D'arroser les pelouses, massifs floraux, plantes en pot, espaces verts ou arbustifs.  
L'arrosage des jardins potagers est autorisé de 8h à 20h.



De laver les véhicules quelle que soit l'origine de l'eau ainsi que dans les stations de lavage (hors véhicules ayant une obligation réglementaire, technique ou liée à la sécurité).



De laver les terrasses, les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf obligation sanitaire



De prélever de l'eau, pour l'irrigation agricole sauf pour certaines cultures sensibles.

## MARCHÉ DE NOËL MONTGERMONT



Venez exposer et vendre vos créations !  
Inscriptions avant le 22/10.  
Bulletin disponible sur le site internet de la Commune et à l'accueil de la mairie.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Charlie Martin Redouté	25/06
Anna Connan Chandemerle	06/07
Tom Guernevé	07/07
Kyra Aillet	09/07
Marius Keromnes	21/07
Elizabeth Saldadze	05/09
Marvin Virappin	06/09

### Décès

Hubert Rayon	16/08
Renée Genaitay Gautier	22/08
Marie-Thérèse Duault Boucard	27/08
Odile Daoulas Maino	27/08

### Mariages

François-Thomas Durand et Claire Lemétayer	18/06
Hervé Cheze et Nathalie Thibault	25/06
Éléonore Denot et Jean-François Dhainaut	20/08
Mouldi Ksouri et Fatima Moukhtari	17/09

### PACS

Quentin Louër et Camille Gautier	09/09
Valentin Burgaud et Emeline Godissek	16/06

Son jardin est situé allée Georges Hardy, halte recommandée lors de vos promenades dans le centre-bourg de la commune !



En quatre ans, Yannick a transformé une simple pelouse en un jardin aux 150 saveurs.

Roses, physocarpus, caryopteris, vivaces, tulipes, pivoines, sambucus nigra... s'y côtoient pour permettre à tous, promeneurs, petits animaux, insectes, de venir s'y ressourcer. "Un jardin c'est une œuvre avant tout naturelle, je plante, aménage mais la nature fait la plus grande part du travail !".

**40 ans de passion**

En 1982, Yannick s'installe à La Chapelle des Fougeretz et commence à s'intéresser aux plantes et à l'aménagement paysager. "Je débutais et il faut avouer qu'à part les tulipes et les roses je ne connaissais pas grand-chose ! J'ai appris en regardant ce qui se faisait et rapidement j'ai voulu tester de nouvelles choses. J'étais par exemple dans les premiers à créer des haies mixtes. Aujourd'hui c'est une pratique commune".

**Son jardin à Montgermont**

Ses études de droit conjuguées à des cours aux beaux-arts et sa passion pour étudier les différentes essences et végétaux ont permis à Yannick d'affiner ses intuitions en termes d'aménagements paysagers.

Lorsqu'il visitait des maisons à acquérir à Montgermont, il eut un vrai coup de cœur pour le potentiel de ce jardin et s'est décidé en 5 minutes ! "J'ai acheté cette maison en 2016. L'ancien propriétaire avait un pommier et un palmier ! Il y avait tout à faire mais dès que j'ai visité la maison et le terrain, je savais ce que j'en ferais. Tout était clair

dans ma tête. J'ai cet avantage de voir se dessiner les scènes en moi. Depuis que je suis en retraite, je me consacre au jardin. Je rêvais d'une roseraie c'est chose faite. Maintenant je travaille sur mon projet de serre à l'ancienne".

**"Le jardin est beau mais il le serait encore plus si je ne faisais que ça !"**

Le bouche à oreille, ses relations et son envie de semer la nature un peu partout pour redonner vie aux espaces naturels font qu'il est sollicité pour des projets un peu partout en France. Outre les nombreux jardins réalisés chez ses amis en Bretagne et à Paris, Yannick a collaboré avec beaucoup de communes comme Saint Gilles, Bain de Bretagne, Tours et en ce moment c'est dans la Creuse qu'il a posé ses valises pour aider des habitants à revégétaliser leur village.

Il aime transmettre ce qu'il sait et aider la nature à reprendre vie. Il accompagne des communes pour créer des espaces fleuris et arborés. Ces projets sont menés systématiquement avec les écoles et gratuitement "c'est ma condition : je ne veux pas être rémunéré ! Je souhaite simplement contribuer à faire revivre la nature dans les paysages urbains."

"Bienvenue chez un fervent défenseur de la Biodiversité !"

**Et rien ne se fait par hasard...**

"2019 un appel sur mon téléphone fixe. D'habitude nous ne décrochons jamais et ce jour-là nous l'avons fait ! À l'autre bout du fil, l'Agence Française de la Biodiversité (depuis 2020 l'AFB est de-

venue l'Office Française de la Biodiversité) qui recrute des personnes pour la mise en place d'un comité citoyen. Trois semaines plus tard, je suis à Vincennes pour participer à cette nouvelle aventure. Je prends alors conscience que la biodiversité c'est toute la chaîne du vivant : animal, végétal et même une mauvaise herbe à son utilité ! Depuis, mes créations prennent en compte toute cette dimension."

En janvier 2021, Yannick est représentant de la société civile bretonne au Comité d'Orientation de la Fondation Régionale Breizh Biodiv.

**Un dernier mot ?**

"Le portail est tout le temps ouvert ! N'hésitez pas à m'interpeller, je suis souvent dans le jardin ! Rentrez visiter. Cette nature est à partager, elle ne m'appartient pas."

**300 !**  
**C'est le nombre**  
**d'espèces**  
**différentes de**  
**roses qui**  
**fleurissent dans**  
**le jardin de**  
**Yannick Divet**

## Le permis de végétaliser

Fin août Yannick Divet s'est vu remettre le premier permis du jardinier citoyen par Nathalie Le Dévéhat, adjointe à la mobilité, aux espaces verts et à la biodiversité et Laurent Prizé, maire.



La ville de Montgermont soutient et encourage les initiatives citoyennes qui favorisent le développement de la végétalisation sur le domaine public. Toute personne (habitant, association, collectif...) désireuse de mettre en place et d'entretenir des éléments de végétalisation sur l'espace public peut demander une autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Si le projet est réalisable et cohérent, la commune lui délivrera alors un Permis de végétaliser.

## COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Ce mois-ci, Karine vous présente :  
*"Mon joli coup de cœur de l'été"*

### Ô sisters de Julia Billet et Cécile Roumigière École des loisirs 2022

En 1974, deux jeunes filles apprennent qu'elles sont sœurs lorsque leur grand-mère excentrique les invite à venir faire connaissance chez elle, au Camp du Geai, une communauté située dans les Monts d'Arrée. Habitante chacune à l'autre bout de la France, ces deux sœurs qui ignorent tout l'une de l'autre entament un périlleux voyage pour se rencontrer...



Ce récit très sensible dresse de magnifiques portraits de femmes. Ce sont des filles de caractère au cœur de secrets de famille. Chacune porte sa propre histoire, il y a de l'amour, de la poésie. C'est à la fois un livre drôle, touchant et attendrissant axé sur l'importance de la famille.

## SAISON CULTURELLE



Théâtre - concert  
danse - expo...

Le livret de la saison culturelle 2022/2023 a été distribué dans vos boîtes aux lettres courant septembre. Si vous ne l'avez pas reçu des exemplaires sont disponibles en mairie, à Espace Évasion Bernard Douard ainsi qu'une version dématérialisée sur le site internet de la commune.

Dès octobre 4 spectacles vous sont proposés : Jeune/Vieux... et alors ?! // Soupe de légendes et potée d'histoires // Ensemble Baroque de Rennes // Détonant mariage n'est-il pas ?

### L'INFO EN PLUS

La Municipalité n'a pas augmenté ses tarifs depuis la création de la Saison culturelle en 2017 afin de permettre à tous d'en profiter !

6€ : plein tarif / 4€ : tarif réduit (moins de 18 ans, étudiants, en recherche d'emploi)

2€ : bénéficiaires de la carte Sortir! / Gratuit pour les moins de 12 ans.

**Vous êtes nouveaux arrivants ? Venez demander en mairie votre kit de bienvenue, dont une invitation gratuite pour 2 personnes à un spectacle organisé par la Mairie.**

## Écoles Gérard Philippe

314 élèves ont été accueillis dans les écoles le 01/09.

### Une rentrée en douceur chez les petits

Cette année, la cinquième classe est confirmée et permet d'accueillir les enfants dans des conditions très agréables pour tous.

La rentrée des plus petits s'est échelonnée sur deux jours leur permettant de prendre leurs marques à leur rythme.

### Des petits nouveaux !

L'école accueille Jean Boutrouille, professeur des écoles, et Lou Renault, ATSEM



### Une rentrée avec déjà beaucoup de projets en élémentaire !

"C'est avec plaisir que cette année nous avons pu accueillir parents et enfants dans l'enceinte de l'école le jour de la rentrée des classes. L'association des parents d'élèves a rendu ce moment encore plus convivial grâce à l'organisation d'un "café de la rentrée". Nous les en remercions.

Les effectifs de l'école élémentaire sont stables et nous accueillons 203 élèves répartis dans 8 classes.

L'année 2022-2023 sera orientée vers le numérique et le sport avec l'organisation de plusieurs moments phares dans l'année... Sans pour autant oublier les piliers de notre projet d'école : aider les élèves à devenir des citoyens respectueux des valeurs d'équité fille/garçon, soucieux de l'environnement et ouverts aux diversités culturelles."

L'équipe enseignante de l'élémentaire Gérard Philippe



## Recrutement Service civique

L'école élémentaire Gérard Philippe recrute deux personnes en service civique.

### Pour quoi faire ?

Leur rôle sera d'aider à la mise en place d'animations en lien avec le projet d'école.

Ils travailleront plus particulièrement sur les thématiques de l'égalité fille-garçon et de la santé par le sport.

### Comment postuler ?

Compléter le dossier accessible en ligne en scannant le qr-code ci-dessus.

## École Notre Dame



"L'école Notre Dame a fait sa rentrée avec 154 élèves, l'ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe et une équipe qui s'agrandit.

Après ces deux années, nous avons tous besoin de retrouver du lien les uns avec les autres, avec soi-même et avec la nature. C'est donc tout logiquement que nous avons opté pour un projet d'année qui s'intitule : prendre soin de soi, des autres, de la Planète. Les interactions entre l'homme, la société et l'environnement sont au cœur de nos préoccupations et nous avons un rôle à jouer auprès de nos jeunes écoliers. Ce thème sera traité tout au long de l'année et les projets ne manquent pas ! Tous les élèves partageront un temps fort de début d'année : pour les élèves de la GS au CM2, une sortie aux Jardins de Rocambole est prévue les 19 et 26/09 ; pour les élèves de TPS PS MS une sortie avec un guide nature aura lieu le 29/09."

# BASKET

## Le BCM de retour sur les parquets



Après un mois de vacances et de repos les basketteurs montgermontais reviennent plus motivés que jamais ! Le mois de septembre a débuté festivement en accueillant à la salle des Courtines les traditionnels matchs de gala de nationale 2 et 1. Une belle occasion de découvrir également les équipes fanions du club avec leurs nouvelles recrues.

### Les objectifs de la saison

Après la frustration de la saison passée, l'équipe première féminine est déterminée à valider son billet pour le niveau régional. Les équipes féminines 2 et 3, qui ont gagné en qualité et cohésion devraient jouer les avant-postes de leurs championnats D2 et D3.

De son côté, l'équipe première des seniors garçons, qui vient d'accéder à la pré-nationale, s'est renforcée tout en gardant la quasi-intégralité de son effectif de la saison précédente. Quant à l'équipe réserve des seniors garçons, la qualité de son effectif devrait la pousser à jouer les pre-

miers rôles en D2 et pourquoi pas viser la pré-région. Du beau niveau qui augure vraisemblablement de belles rencontres à la salle des Courtines.

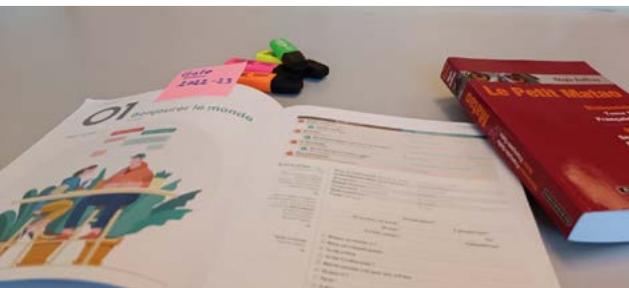
### L'apprentissage toujours au cœur des valeurs du BCM

Le BCM reste ambitieux vis à vis de ses équipes jeunes, toujours plus complètes et compétitives. Cette année, le club disposera d'une équipe dans chaque catégorie d'âge, fille et garçon. Cette réussite, le BCM le doit à l'engagement de ses entraîneurs comme Fernando, Phillippe, Junior et Jonas ; ainsi qu'à l'engagement qu'ils prennent envers les jeunes et leur formation. Tania, formée l'année dernière en alternance, a obtenu son diplôme BP JEPS et intègre le BCM cette saison en tant qu'entraîneur des jeunes de 9 à 15 ans.

"C'est aussi notre rôle d'accompagner des jeunes dans leur formation et leur entrée dans la vie professionnelle." précise le club.

## IL RESTE DES PLACES

Plus d'infos auprès des associations



### ■ Cours de langue galloise (Nouveau sur la commune !)

Le Cercle celtique de Rennes propose des cours de langue galloise sur la commune pour l'année 2022/2023.

Les cours ont lieu les mardis de 19h à 20h salle Ravel à Espace Évasion.

Si découvrir le gallo vous intéresse venez tester !

Contact : Rémi Roger, enseignant au 07 63 11 90 04.

### ■ Montgermont Volley Ball Club :

Catégories jeunes, volley détente/loisirs, volley santé.

Contact mvbc35@yahoo.fr.

Président Roland Le Roux : 06 60 85 11 33.

### ■ Danse freedom : kizomba, bachata, salsa

Découvrez (ou perfectionnez vous) la danse en couple : la kizomba, la bachata ou la salsa cubaine et portoricaine. Apprendre une danse n'est rien sans la pratique régulière. C'est donc dans ce but que l'association organise également des soirées mensuelles précédées de stages qui permettent de découvrir d'autres figures de danse afin de se perfectionner.

### ■ L'école de musique et de danse Accordances

Il reste des places en percussion, découverte instrumentale et éveil musical. Rejoignez-les !

Où retrouver les coordonnées des associations ?

### ■ Sur le site internet de la commune

■ Dans le guide pratique distribué dans vos boîtes aux lettres en juillet et disponible en mairie

■ Dans les deux supports distribués par les associations : Sportez-vous bien et le livret du Gué d'Olivet

# EXPOSITION - RENCONTRE

## VAT l'association qui propose de voyager autrement au Togo

Voyager Autrement Togo vous propose de découvrir leurs activités le 8 octobre.

### VAT c'est quoi ?

Voyager Autrement Togo est une association montgermontaise qui propose des séjours dans un village du Togo dans le cadre d'un tourisme équitable et solidaire. Une partie des recettes est affectée au développement local.

### Comme VAT est né ?

C'est l'histoire d'un coup de cœur. En 2007, Bertrand Morin, professeur d'histoire-géo à Rennes et Gwendal Béchu, éducateur spécialisé, font la connaissance de Patrick Adenyo, un Togolais originaire de Dekpo, un village à 30 km de Lomé, capitale du Togo.

800 adultes et autant d'enfants y vivent modestement de l'agriculture, de la pêche dans la lagune et de l'exploitation des mines de phosphate. Sans ressources nouvelles, le risque, c'est l'exode vers Lomé, en quête d'un sort meilleur.

L'idée de créer à Dekpo, une structure d'accueil pour de petits groupes de voyageurs français, germe. La cuisine, les services et l'animation sur place seraient confiés à une équipe de villageois.

Après avoir passé un mois sur place, discuté avec le comité villageois et les habitants, Bertrand, Gwendal et Patrick décident "de passer à l'action". Ils montent alors une association : "Voyager Autrement", basée sur les principes du tourisme équitable et solidaire.

"Il ne s'agit pas d'organiser des séjours pour aventuriers" explique Bertrand Morin. "Mais plutôt de faire découvrir la vie et la culture locale. Les voyageurs sont logés dans le village, sommairement mais en toute sécurité. Ils sont pris en charge, pendant douze jours, par des personnes dûment formées et rémunérées."

Un premier groupe test de douze personnes a effectué un séjour en juillet 2008. "À la satisfaction générale". D'autres groupes ont suivi. Déjà 300 personnes ont fait le voyage de Dekpo.

### Les bénéfiques pour les villageois

Le temps du séjour, un groupe de douze visiteurs donne du travail à quatorze villageois.

"Pour un séjour qui coûte en moyenne 1 300 à 1 500 € au voyageur, environ 200 € sont consacrés à des actions de

développement sur place, par le biais du comité villageois.", précise l'association.

"Des sommes qui ont permis jusqu'ici de financer un forage et d'aménager l'école".

### La rencontre du 8 octobre

Venez rencontrer les fondateurs de cette association, échanger avec des voyageurs, découvrir ce qu'est le tourisme solidaire...

Au programme : animations, stands, expo photos et petite restauration.

Venez rencontrer des anciens voyageurs à la "Journée associative" du 8 octobre à Espace Évasion de 15h à 20h30

### CONTACTS

voyagerautrement.org

Gwendal Béchu : 06 48 41 72 14

Bertrand Morin : 06 74 24 60 20

## BOÎTE À IMAGES

### Achat, revente d'appareils et de pièces photos et cinéma

L'association Montgermont Ensemble organise sa 33<sup>e</sup> édition de la Boîte à images le 16 octobre à Espace Évasion



La Boîte à images c'est une journée dédiée à l'achat et à la revente d'appareils et de pièces photos et cinéma. Chaque année cette journée attire les passionnés et les curieux d'appareils photos et de cinéma et de leur histoire. Deux types de visiteurs se pressent

autour des étals. Des curieux, d'un côté qui viennent flâner ou découvrir en famille le monde de la photographie et de l'autre, des connaisseurs qui savent absolument ce qu'ils veulent.

### Pourquoi venir ?

Vous pourrez y rencontrer des collectionneurs et découvrir des pièces originales.

Un spécialiste du procédé au collodion sera sur place et se fera un plaisir de partager son expérience.

Une exposition photo sera installée sur des thèmes et des techniques très variés.

### INFOS PRATIQUES

Espace Évasion  
À partir de 8h30  
Entrée libre et gratuite  
Restauration sur place



## BDDD DIRECTION

Anthony Chevrier, directeur financier

06 77 78 05 65 - anthony.chevrier@brasdroitdesdirigeants.com



Après 17 années d'expérience dans les métiers de la finance en entreprise et d'accompagnement des dirigeants dans leurs décisions ou orientations stratégiques, Anthony Chevrier a désiré s'installer en tant que directeur financier externalisé à temps partagé au sein du réseau national "Bras Droit Des Dirigeants" ([www.brasdroitdesdirigeants.com](http://www.brasdroitdesdirigeants.com)).

Le concept du temps partagé permet de répondre au juste besoin des entrepreneurs (1 à 2 jours par semaine dans les locaux de l'entreprise), et offre une expertise immédiate pour le dirigeant. Le contrat de prestation de services per-

met une flexibilité et un regard nouveau pour le dirigeant. Anthony intervient de façon très opérationnelle auprès des dirigeants de TPE/PME de l'ensemble du département quel que soit le secteur d'activité.

Sa mission première : piloter la gestion financière des entreprises selon le cadre défini par le dirigeant. Ses autres missions : sécuriser la trésorerie court terme, analyse des coûts de revient, maîtriser le risque "clients", gestion des contrats ; mettre en œuvre un tableau de bord, un prévisionnel ; établir un business plan ; rationaliser les charges externes, les achats et les stocks.

Anthony est à l'écoute des dirigeants d'entreprises pour les aider dans l'atteinte de leurs objectifs. Son bureau est situé à Montgermont.

## DES PETITS NOUVEAUX

sur le marché hebdomadaire du jeudi

### L'ATELIER UP'CYCLE



L'atelier Up'Cycle Rennes, c'est un service de réparations de vélos à domicile. Plus besoin de le charger dans votre voiture pour le remettre en selle ! L'équipe de mécaniciens se met à votre service pour réparer ou restaurer tous types de vélos (vtc, vtt, vae, route...).

*"Nous intervenons sur votre marché, chez les particuliers, dans les entreprises et collectivités à Rennes et sa métropole. Profitez d'un service rapide et de qualité chez vous ou sur votre lieu de travail. Pour les particuliers : nous intervenons à Montgermont, Rennes, Cesson Sévigné, St Grégoire, St Jacques, Chartres, Le Rheu, Betton, Bruz, Vezin, St Jacques de la Lande, Acigné, Pacé, Châteaugiron, Orgères, Thorigné, Noyal, Chantepie, Vern sur seiche..."*

Demain, Montgermont - Rennes sera relié par un réseau express vélo où vous serez en sécurité pour rejoindre ces deux villes. Alors n'hésitez pas, essayez cette nouvelle expérience du tout à vélo. Et pour l'entretenir et ou le réparer l'atelier Up'Cycle Rennes sera présent sur le marché hebdomadaire du jeudi deux fois par mois (jusqu'en novembre, puis reprise en mars au printemps).

Up'Cycle sera présent sur le marché du jeudi avant la pause hivernale les 26/09, 13 et 27/10 et 17/11.

### L'ATELIER DU BLAVON

L'Atelier du Blavon situé à Bédée accueille une histoire de famille. L'histoire commence en 1999, quand le père, Jean-Philippe, chef de son restaurant, décide de s'intéresser aux techniques de fumage des aliments pour son entreprise. La passion pour ce mode de conservation ancestral prend peu à peu de la place dans la vie de la famille et Jean-Philippe met au point ses propres procédés de fabrication. En 2018, la passion devient un métier et une activité professionnelle à plein temps. Après avoir tout d'abord créé un laboratoire dans le garage de la maison familiale, Jean-Philippe rachète l'ancienne ferme du Blavon pour y poser ses valises. L'activité prend de l'essor et son fils Quentin, issu lui aussi du monde de la restauration, le rejoint dans l'aventure pour développer l'entreprise en famille ! Depuis, père et fils travaillent main dans la main afin de développer et commercialiser des produits de qualité. La technique du fumage à froid ouvrant un champ des possibles très vaste, de nouvelles recettes sont en cours de création.

L'Atelier du Blavon est présent chaque jeudi sur le marché.





# Agenda saison culturelle 2022/2023

## Septembre 2022

Ouverture  
saison culturelle  
**CONCERT** : Ladislava  
Vendredi 23 / 19h

.....

## Octobre 2022

Semaine Bleue  
Du 01 au 09

**CONCERT**  
Ensemble  
Baroque de Rennes  
Samedi 15 / 20h30

**THÉÂTRE**  
Détonant mariage  
n'est-il pas ?  
Samedi 29 / 20h30

## Novembre 2022

**THÉÂTRE**  
Cellule 247  
Samedi 26 / 20h30

**SPECTACLE FAMILIAL**  
Jingle Bell's  
Mercredi 30 / 16h

.....

## Janvier 2023

**THÉÂTRE / MAGIE**  
21 Rue des Magiciens  
Dimanche 22 / 14h et 17h

**THÉÂTRE**  
La Souricière  
Samedi 28 / 20h

.....

## Février 2023

**CONCERT**  
Pilan  
Samedi 4 / 20h30

## Mars 2023

**THÉÂTRE**  
La soupe au caillou  
Vendredi 10 / 20h30

**DANSE**  
Breizh Battle KIdz  
Dimanche 12

.....

## Avril 2023

**SPECTACLE**  
POLY-FAUNIQUE  
Les perchées  
Samedi 01 / 20h30

.....

## Mai 2023

Salon de l'aquarelle  
Du 13 au 20 mai

**CONCERT**  
D'you call the police ?  
Samedi 27 / 20h30

